

Vers un partage des bases en Antarctique?





Teu de go en terre de science

Vers un partage des bases en Antarctique?

LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

s'appuie sur un réseau logistique de bases nationales dont la mutualisation et le partage sont freinés par la prévalence des intérêts nationaux.



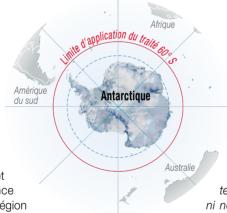
RICARDO ROURA.

chercheur en sciences humaines, intervient comme expert auprès de l'Antarctic and Southern Ocean Coalition (ASOC) et l'Antarctic Ocean Alliance (AOA). II a participé à 12 expéditions sur le continent blanc.

d'infrastructures sur différents sites en Antarctique a longtemps revêtu un rôle officiel et symbolique pour garantir ou contrer des revendications territoriales et affirmer une présence nationale dans une région considérée comme terra nullius

(territoire sans maître). Elle a aussi joué

un rôle pratique dans la consolidation des activités permanentes des pays en Antarctique. principalement la recherche scientifique. De nombreuses stations de recherche ont été établies avant la signature du Traité sur l'Antarctique en 1959, et on a pu affirmer que l'un des motifs essentiels de leur installation était l'affirmation d'intérêts territoriaux par l'exercice d'une occupation effective. L'article IV du Traité sur l'Antarctique laisse en suspens la question des revendications territoriales et établit que : "aucun acte ou activité intervenant pendant la durée du présent Traité ne constituera une base permettant de faire valoir, de soutenir ou



de contester une revendication de souveraineté territoriale en Antarctique, ni ne créera des droits de souveraineté dans cette région".

En désamorçant les tensions potentielles

liées aux revendications de souveraineté -territoriale, le maintien de la paix internationale et la garantie de la liberté de la recherche scientifique sont devenus les deux piliers du Traité sur l'Antarctique, qui s'applique à toute la zone située au sud du 60° degré de latitude

L'adoption en 1991 du Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement (Protocole de Madrid, ci-après le "Protocole") a fait de cette question un troisième pilier de la gouvernance de l'Antarctique. L'article 3 du Protocole spécifie que "la protection de l'environnement en Antarctique [...] ainsi que



[...] la valeur intrinsèque de l'Antarctique, qui tient notamment à ses qualités esthétiques, à son état naturel et à son intérêt en tant que zone consacrée à la recherche scientifique [...] constituent les éléments fondamentaux à prendre en considération dans l'organisation et la conduite de toute activité dans la zone du Traité sur l'Antarctique". L'expression "toute activité" inclut dans ce contexte l'installation et le fonctionnement de stations de recherche. L'article 6 du Protocole précise que "les Parties coopèrent pour organiser et conduire des activités dans la zone du Traité sur l'Antarctique" et qu'à cet effet, elles s'efforcent "[...] le cas échéant, d'entreprendre des expéditions conjointes et de partager l'utilisation des bases et autres installations". Cela tient bien sûr au fait que les expéditions et l'utilisation des installations impliquent un certain impact sur l'environnement antarctique.

L'article 8 du Protocole, consacré à l'étude d'impact sur l'environnement (EIE), soumet les "activités envisagées" à une "étude préalable de leur impact sur l'environnement en Antarctique ou sur les écosystèmes dépendants ou associés, selon au'elles sont identifiées comme ayant un impact moindre que mineur ou transitoire, un impact mineur ou transitoire ou un impact plus que mineur ou transitoire".

Dans la pratique, les États parties au Traité sur l'Antarctique reconnaissent en règle générale que l'établissement d'une installation permanente de recherche aura "un impact plus que mineur ou transitoire". De ce fait, le plus grand nombre des EIE présentées en vue de projets d'installation de nouvelles stations relèvent de la catégorie connue sous l'appellation dite

dernière version de la base permanente britannique construite depuis 1956 sur l'Iceshel de Brunt en mer de Weddell. Spécialisée dans l'étude de l'atmosphère, elle perpétue le travail qui a conduit à

la découverte du

trou de l'ozone

en 1985.

HALLEY VI est la

"d'études globales d'impact sur l'environnement", soit le plus élevé des trois niveaux mis en place par le Protocole.

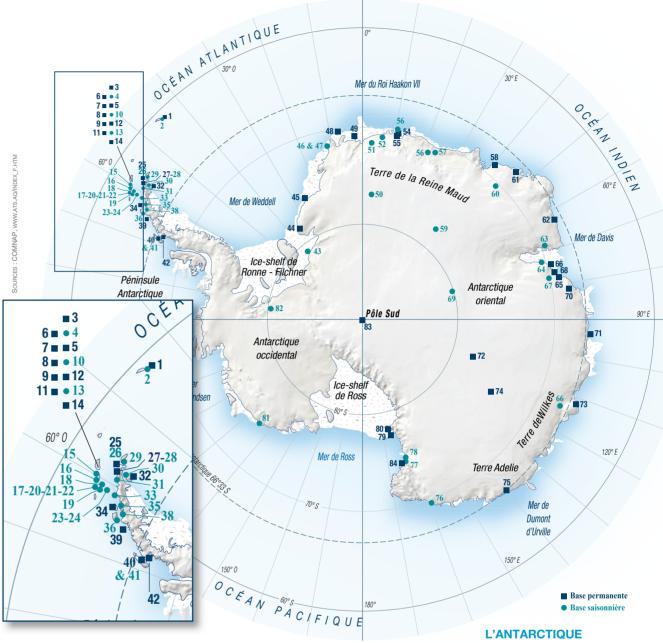
Contrairement aux deux autres niveaux d'EIE. les évaluations globales soumettent les candidats à des conditions plus rigoureuses, dont l'obligation de donner au public l'opportunité de faire des commentaires sur la proposition, un examen de la proposition plus approfondi au niveau international par des pays membres du Traité sur l'Antarctique et une obligation de suivi des incidences sur l'environnement. Cependant, si les évaluations globales sont la règle générale, certaines stations sont établies avec des niveaux d'EIE inférieurs.

Dans l'ensemble, la transformation progressive du système du Traité sur l'Antarctique a fait de la recherche, de la coopération scientifique internationale et de la protection de l'environnement les trois piliers sur lesquels reposent * bases équipées de les activités menées en Antarctique, sa gestion terrain d'aviation et sa gouvernance. De ce fait, on aurait pu attachement à long terme au régime de gou-

s'attendre à ce que la tendance à l'établissement en Antarctique d'une présence physique nationale observée avant 1959 soit remplacée, après l'adoption et l'entrée en vigueur du Protocole en 1998, par une tendance, au moins pour une partie des États du Traité sur l'Antarctique, à une coopération internationale accrue et. en particulier, à la mise en commun de stations de recherche. Certaines activités en Antarctique ne sont pas incluses dans ce cadre, par exemple les activités commerciales comme le tourisme ou la pêche dans l'océan Austral.

Des stations conjointes permettraient de développer la coopération scientifique et logistique internationale et de réduire son impact sur l'environnement, ce qui renforcerait les piliers du système du Traité sur l'Antarctique tout en réduisant les coûts. De ce point de vue, la mise en commun de stations pourrait apparaître comme le nec plus ultra de la coopération internationale en Antarctique, symbolisant un

							· ·	
1	Signy	Royaume-Uni	29	Pétrel	Argentine	57	Asuka	Japon
2	Orcadas	Argentine	30	Gregor Mendel	Rép. Tchèque	58	Syowa *	Japon
3	Comandante Ferraz	Brésil	31	Primavera	Argentine	5 9	Dôme Fuji *	Japon
4	Machu Picchu	Pérou	32	Marambio *	Argentine	60	Mizuho	Japon
5	Arctowski	Pologne	33	Melchior	Argentine	61	Molodezhnaya	Russie
6	Artigas	Uruguay	34	Palmer	États-Unis	62	Mawson *	Australie
7	Bellingshausen	Russie	35	Presidente Videla	Chili	63	Soyuz	Russie
8	Frei/Villa Las Estrellas	Chili	36	Sub Base Yelcho	Chili	64	Druzhnaya 4	Russie
9	Julio Escudero	Chili	37	Almirante Brown	Argentine	65	Zhongshan	Chine
10	Julio Ripamonti	Chili	38	Matienzo	Argentine	66	Progress 2	Russie
11	Grande Muraille	Chine	39	Verdnasky	Ukraine	67	Law-Racoviță	Australie / Roumanie
12	King Sejong	Corée du Sud	40	Rothera *	Royaume-Uni	68	Bharati	Inde
13	Dallman Lab	Allemagne	41	Lieut ^t Carvajal	Chili	69	Kunlun	Chine
14	Jubany / Carlini	Argentine	42	San Martin	Afrique du Sud	70	Davis *	Australie
15	Risopatrón	Chili	43	Sobral	Argentine	71	Mirny	Russie
16	Maldonado	Équateur	44	Belgrano II	Argentine	72	Vostok *	Russie
17	Guillermo Mann	Chili	45	Halley *	Royaume-Uni	73	Casey *	Australie
18	Arturo Pratt	Chili	46	Aboa	Finlande	74	Concordia *	France / Italie
19	Cámara	Argentine	47	Wasa	Suède	75	Dumont d'Urville	France
20	Camp Academia	Bulgarie	48	Neumayer III *	Allemagne	7 6	Lenindgradskaya	Russie
21	Ohridiski	Bulgarie	49	SANAE IV *	Afrique du Sud	77	Gondwana	Allemagne
22	Juan Carlos Iero	Espagne	50	Kohnen *	Allemagne	78	Mario Zucchelli *	Italie
23	Decepcion	Argentine	51	Troll *	Norvège	79	McMurdo *	États-Unis
24	Gabriel de Castilla	Espagne	52	Tor	Norvège	80	Scott	Nouvelle-Zélande
25	O'Higgins *	Chili	5 3	Dakshin Gangotri	Inde	81	Russkaya	Russie
26	GARS	Allemagne	54	Maitri	Inde	82	Arturo Parodi *	Chili
27	Esperanza	Argentine	55	Novolazarevskaya	Russia	83	Amundsen-Scott *	États-Unis
28	Elichiribehety (ECARE)	Uruguay	56	Princess Elisabeth	Belgique	84	Jang Bogo	Corée du Sud



vernance internationale mis en place, de même que la maturité et la stabilité de ce régime. Comment cela s'est-il traduit dans la pratique et pour quelles raisons?

Les premiers explorateurs de l'Antarctique, comme James Clark Ross ou Jules Dumont D'Urville, n'ont généralement pas débarqué sur le continent ni ses îles, ou tout au moins n'ont laissé aucune trace de leur passage. Si les phoquiers ont établi des camps temporaires très rudimentaires sur les îles Shetland du Sud au début du XIX^e siècle, la première installation en Antarctique a été construite en 1898 au cap Adare par l'Expédition antarctique britan-

nique de 1898-1900, expédition qui a effectué le premier hivernage sur le continent. Plusieurs camps de base et une série d'installations ont ensuite été établis entre 1898 et 1922 en appui des expéditions menées aux temps héroïques de l'exploration de l'Antarctique, notamment par Roald Amundsen, Robert Scott, et Ernest Shackleton sur les côtes de la mer de Ross. Aucune de ces premières installations n'était destinée à devenir permanente. La plupart de celles qui existent encore aujourd'hui constituent des sites ou monuments historiques protégés; certaines ont été soigneusement préservées et sont devenues des destinations touristiques

ACCUEILLE 84 BASES OPÉRÉES PAR 40 NATIONS.

Les stations se concentrent en péninsule Antarctique (39) et sur les côtes (35). 5000 scientifiques et techniciens v travaillent en été, pour quelques centaines en hiver.

28



LA LOGISTIQUE D'APPROVISIONNEMENT DES BASES ANTARCTIQUES est assurée principalement par bateau pour les bases côtières ou par

est assurée principalement par bateau pour les bases côtières ou par avion à partir des 19 bases équipées de terrain d'aviation. Les raids terrestres, spécialité française, moins couteux, permettent d'acheminer le fret vers certaines bases éloignées de la côte, comme Concordia.



régulières. La plus ancienne station de recherche toujours en activité est la base argentine d'Orcadas, installée sur l'île Laurie des îles Orcades du Sud qui n'a cessé depuis 1904 de fonctionner sur un site utilisé auparavant par l'expédition nationale antarctique écossaise de 1902-1904 (expédition Scotia).

À partir de 1923, les revendications territoriales sur l'Antarctique se sont traduites par un "accaparement" progressif du continent blanc par les sept États "possessionnés" (Argentine, Australie, Chili, France, Nouvelle-Zélande, Norvège, et Royaume-Uni) ainsi que par les États "semi-possessionnés" qu'étaient l'Union soviétique et les États-Unis, qui ont conduit à l'établissement d'un certain nombre de bases sur tout le continent et les îles environnantes depuis 1947. L'Année géophysique internationale 1957-1959 a permis la mise en place d'infrastructures complémentaires et a abouti à la signature en 1959 du Traité sur l'Antarctique. Comme l'observe le géopoliticien anglo-néo-zélandais Alan Hemmings, trois bases internationales gérées chacune par deux ou trois pays ont été mises en place à cette occasion : Maudheim, installée par l'expédition antarctique norvégienne - britannique - suédoise de 1949 à 1952 : Hallett, partagée par les États-Unis et la Nouvelle-Zélande au cours de l'Année géophysique internationale 1957-1958 et jusqu'en 1973 : et Wilkes, partagée par les États-Unis et l'Australie en 1959 et 1960; mais aucune d'elles n'a poursuivi ses activités par la suite.

Dans les années 1980, de nouveaux États ont fait leur apparition sur la scène antarctique, en raison notamment de l'intérêt croissant pour les ressources minérales de ce continent et de la négociation avortée d'un régime d'exploitation de ces ressources (convention de Wellington de 1988) que l'article 7 du Protocole interdit explicitement : "toute activité relative aux ressources minérales, autre que la recherche scientifique, est interdite". La plupart des nouveaux venus ont établi une ou plusieurs bases en Antarctique. Au fil des années suivantes, certains États déjà présents ont construit de nouvelles bases. À l'inverse, un nombre relativement réduit d'États ont soit gelé soit réduit leur présence, comme cela a été le cas pour le Brésil qui a maintenu une seule station depuis 1984 ou pour le Royaume-Uni qui a démantelé des bases ou refuges inutiles en les cédant pour partie aux programmes antarctiques nationaux du Chili, de l'Ukraine et de l'Uruguay. Plus



récemment, certains pays qui se sont implantés dans les années 1980, notamment la République de Corée et la Chine, ont tiré parti de quelques décennies d'expérience en Antarctique pour étendre leur présence dans la région par la construction de nouvelles bases.

Au total, depuis la mise en place de la première installation permanente au début du XXº siècle, la construction de bases s'est poursuivie plus ou moins sans interruption depuis 1947, année qui marque un intérêt croissant pour la mise en place de stations de recherche après quelques décennies d'une présence antarctique limitée. Les années 1950 (avant et pendant l'Année géophysique internationale) et 1980 (avec l'arrivée de nouvelles parties au Traité sur l'Antarctique, et l'ouverture des négociations pour

Concordia est la seule base binationale

la Convention de Wellington sont les périodes durant lesquelles la construction de nouvelles bases a fortement progressé. Dans une moindre mesure, les années 1960 et 1990 ont également été marquées par une activité accrue de construction. Dans leur grande majorité, ces bases, comme celles qui ont été construites par la suite, étaient gérées par un seul État partie au Traité. Comme le souligne Alan Hemmings, l'Antarctique consacré terre de paix et de science n'a pas suivi le modèle de gouvernance de la recherche scientifique mis en place

par la station spatiale internationale. À l'heure actuelle, la seule base vraiment commune est celle de Concordia, construite et gérée conjointement par la France et l'Italie, même s'il existe des exemples de partage d'installations entre l'Australie et la Roumanie (Law-Racoviță en Terre de la Princesse Elisabeth), entre l'Argentine et l'Allemagne (Carlini-Dallmann Laboratory sur l'île du Roi Georges), entre le Chili et l'Allemagne (O'Higgins Station-GARS en péninsule Antarctique) ou encore entre le Royaume-Uni et les Pays-Bas (Rothera sur l'île Adélaïde). Dans ces derniers cas, le principal partenaire conserve la propriété des installations.

Le nombre relativement réduit d'installations conjointes ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de coopération scientifique internationale en Antarctique. Loin s'en faut. Une étude des programmes antarctiques nationaux réalisée en 2014 montre que chacun des 29 membres du Conseil des opérateurs des programmes antarctiques nationaux (COMNAP) a participé à des actions de coopération scientifique internationale en Antarctique. Depuis 1997, date de la première étude réalisée par le COMNAP, on observe une augmentation moyenne de 30 % de la coopération internationale entre tous les programmes nationaux membres de cet organisme. À la question de savoir si au cours des dix dernières années, un programme antarctique national a été associé à des actions de collaboration scientifique internationale, à des partenariats ou à des activités de recherche conjointes, un seul des

D'URVILLE, construite en 1952 par la France en Terre Adélie, se trouve à proximité d'une colonie de manchots empereur dont la population fait l'objet d'un suivi ininterrompu depuis 50 ans.

NORD & SUD ÉTÉ 2017 NORD & SUD



LA STATION CONCORDIA,

située à 1100 km de la côte, a été construite à Dôme C, site choisi pour son intérêt scientifique. Elle est ravitaillée par des raids terrestres depuis la base côtière Dumont d'Urville.



a France et l'Italie décidèrent en 1993 de construire ensemble la 3° station scientifique permanente à l'intérieur du continent antarctique, après la station américaine Scott-Amundsen, au pôle Sud, et la station russe Vostok. Cette station franco-italienne est en activité depuis 2005 et reste unique puisqu'aucuns pays ne se sont à ce jour associés

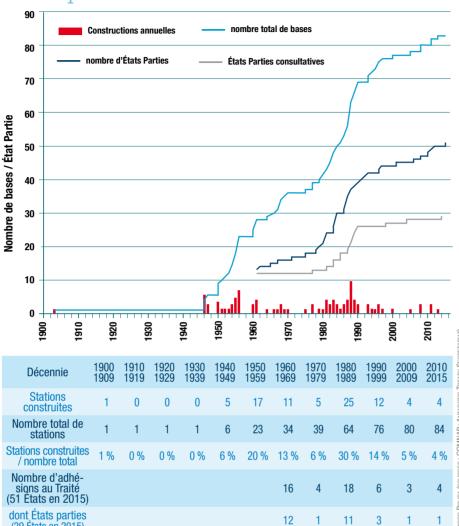


UNE STATION DE RECHERCHE À DEUX TOURS.

Chaque bâtiment, d'un diamètre de 17 mètres, comprend 3 étages, représentant une surface totale habitable de 1.500 m². L'un est dédié aux activités dites "calmes" (chambres, laboratoires...), l'autre aux activités "bruyantes" (cuisine, restaurant, ateliers...). Les installations techniques (centrale électrique, chaufferie, stockage d'eau...) sont situées dans un bâtiment annexe relié à la station par une passerelle couverte.



Rice Séopolitique Antarctique



DEUX PICS DANS LES ANNÉES 1950 ET 1980.

La 3º année polaire internationale (API. 1956-58), et l'arrivée de 11 nouveaux États parties au Traité dans les années 1980 se sont accompagnées d'une accélération dans la construction de stations de recherche en Antarctique, ces périodes ayant vu la construction de près de la moitié des bases à l'intérieur de la zone du Traité.

29 membres du COMNAP a répondu par la négative. En d'autres termes, 96 % des membres du COMNAP ont pris part à des actions de collaboration scientifique internationale. Cette étude montre aussi que seuls deux des 29 membres du COMNAP n'ont pas partagé des installations avec un autre programme national au cours des dix dernières années. En clair, la logistique est partagée dans 93 % des cas.

Si le nombre des infrastructures présentes en Antarctique n'a cessé de croître au cours des dernières décennies, dans le même laps de temps, le nombre des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique a lui aussi augmenté. Pour être reconnu en tant que Partie consultative investie d'un pouvoir de décision, chaque

pays devait, aux termes de l'article IX du traité sur l'Antarctique, démontrer "l'intérêt qu'il porte à l'Antarctique en y menant des activités substantielles de recherche scientifique". Dans la grande majorité des cas, cette condition a été remplie grâce à l'établissement d'une station de recherche, la seule exception notable ayant été et étant toujours les Pays-Bas, devenus Partie consultative en 1990, qui répondait aux conditions énoncées par le Traité concernant des activités substantielles de recherche scientifique sans avoir pour autant établi de base nationale. Quelle a été l'incidence du développement des infrastructures sur les résultats des travaux de recherche en Antarctique?

L'étude que j'ai réalisée en 2008 avant l'Année polaire internationale 2007-2008 conclut qu'il

n'y a pas de corrélation entre le niveau de productivité de la recherche scientifique et le nombre de stations détenues par un État partie. Naturellement, l'Année polaire internationale 2007 -2008 a stimulé la recherche antarctique, modifiant cette relation entre nombre de stations et production de résultats scientifiques.

En 2012, deux scientifiques britanniques, John Dudeney et David Walton, ont cherché à identifier au sein des Parties consultatives, entre 1992 et 2010, celles qui ont joué un rôle de premier plan en matière de politique et de recherche au sein du système du Traité sur l'Antarctique. Ils ont décompté les publications

93 % de la logistique est partagée

scientifiques et analysé les documents de travail conservés par le secrétariat du Traité sur l'Antarctique. Les auteurs concluent que : "sur les douze signataires initiaux du Traité, un groupe composé des sept États possessionnés, plus les États-Unis et la Russie, ont non seulement définit l'agenda politique applicable à ce continent, mais aussi produit la plupart des résultats scientifiques, les Parties consultatives dont l'activité scientifique est la plus élevée étant en règle générale celles dont l'influence politique est la plus forte".

J'ai moi aussi voulu évaluer l'activité scientifique menée par les stations de recherche, mais en utilisant les rapports des inspections officielles menées récemment, en vertu du Traité sur l'Antarctique et du Protocole, L'article VII du Traité et l'article 14 du Protocole permettent aux Parties consultatives de procéder à des inspections afin de promouvoir les objectifs du Traité et du Protocole et d'en faire respecter les dispositions. Ces inspections ont l'avantage de fournir, du point de vue des observateurs extérieurs, la "vérité de terrain" sur ce qui se passe réellement en Antarctique. Les stations de recherche accueillentelles des scientifiques? Dans le cas contraire, il y a-t-il des scientifiques sur le terrain à proximité? La station comporte-t-elle des laboratoires et des instruments qui servent à des expériences ou produisant des observations? L'objectif fondamental de la base est-il le soutien aux activités de la recherche ou le simple maintien d'une présence nationale en Antarctique? Les rapports de douze inspections publiés depuis 2004, concernant la visite de plus de 70 stations, montrent que les activités de recherche des bases s'échelonnent entre un niveau significatif d'activité pour certaines bases et une activité limitée

LA BASE INDIENNE
BHARATI a été
assemblée durant
les 4 mois de
l'été 2012 en
Terre PrincesseÉlisabeth. Les
recherches qui y

sont menées se

concentrent sur

la géologie.

l'océanographie et

35



de recherche permanente la plus ancienne construite et utilisée de manière ininterrompue au sud du cercle polaire (67°36' S) depuis 1954.

pour d'autres. En résumé, le fait de gérer une base en Antarctique n'est pas une condition nécessaire pour accéder au statut de Partie consultative et ne garantit pas non plus un haut niveau de recherche. Ajoutons que l'activité de recherche est également mise en œuvre dans des campements temporaires, à bord de bateaux et sur d'autres plateformes de recherche.

Au cours des dernières années, le COMNAP a tenu à jour la liste des installations existantes. dont certaines installations nouvelles et d'autres qui ne figuraient pas sur la liste initiale. Cette liste actualisée compte 103 installations, dont 84 "stations", les autres se réduisant à des "campements" ou à des "refuges". Certaines de ces installations comprennent également des terrains d'aviation et certaines sont reliées entre elles par des routes entretenues. Quarante et une stations fonctionnent toute l'année, les autres ayant une activité uniquement pendant l'été. La Corée du Sud a ouvert sa seconde base, Jang Bogo, le 12 février 2014.

Dans les évaluations globales d'impact sur l'environnement présentées récemment en vue de créer de nouvelles bases, la possibilité d'établir des bases partagées est à peine mentionnée. Ainsi, le projet d'étude globale relatif à une nouvelle base chinoise en mer de Ross. un

document de 184 pages, envisage-t-il différents emplacements, sites et configurations, mais n'évoque pas la solution de rechange qui consisterait à construire des installations partagées. En outre, la Chine n'envisage que très brièvement l'éventualité d'un partage d'installations existantes dans la région : "La base italienne Mario Zucchelli, la base allemande Gondwana et la base coréenne Jang Bogo sont situées au nordest du site proposé. Toutefois, la base Mario Zucchelli et la base Gondwana ne fonctionnent que l'été et sont des installations de taille relativement petite. De ce fait, elles ne peuvent pas offrir un appui suffisant aux diverses activités de recherche scientifique en Antarctique que la Chine se propose d'entreprendre. La base coréenne de Jang Bogo, pour sa part, est seulement en cours de construction". Et, paradoxalement, la nouvelle base chinoise est présentée comme plateforme potentielle de coopération scientifique avec d'autres programmes antarctiques nationaux.

Au total, le nombre de bases et autres installations en Antarctique s'est accru ces dernières années, y compris avec l'occupation de sites encore quasiment vierges, d'où une augmentation correspondante de l'empreinte humaine sur l'environnement. Il convient d'observer que ces bases

ne sont qu'un type parmi d'autres d'installations en Antarctique. Quelques campements touristiques plurisaisonniers établis sur le continent ont également été ouverts au cours des dernières années, par exemple Union Glacier.

Si la coopération est largement pratiquée en Antarctique, elle ne va pas jusqu'au partage des bases, lequel offre pourtant des avantages certains en termes de réduction de l'empreinte environnementale des activités de recherche. D'après le COMNAP, les bases conjointes ne sont pas le seul indicateur de coopération internationale en Antarctique et ne constituent pas le seul moyen de réduire l'impact des activités qui y sont menées. Bien que mononatio-

En 2015, l'Antarctique accueille 84 bases

nales, la plupart des bases implantées en Antarctique accueillent des scientifiques d'autres pays. Ce partage d'installations et cette offre de soutien logistique fournissent la base de la collaboration scientifique en matière de recherche en Antarctique. Le COMNAP indique par ailleurs que les activités de coopération entre programmes antarctiques nationaux comprennent des niveaux significatifs de collaboration et de

partage hors de la zone antarctique. Ce constat est d'autant plus satisfaisant aux yeux du COM-NAP qu'il existe des "obstacles manifestes" à la collaboration internationale:

- les différences de structure organisationnelle et de financement annuel entre "grands" et "petits" programmes antarctiques nationaux:
- les réductions budgétaires imposées à des programmes antarctiques nationaux qui limitent leur capacité d'accueil de collaborateurs étrangers ou leur participation à des projets de recherche internationaux;
- la disparité entre les politiques et les objectifs des différents États:
- l'absence de protocoles d'accords bilatéraux ou multilatéraux entre États sur les questions relatives à l'Antarctique;
- la géographie, qui privilégie la coopération régionale (clusters) sur la coopération globale;
- l'obstacle des langues ;
- enfin, le manque d'investissements consacrés aux infrastructures.

Le laboratoire néerlandais Dirk Gerritz mérite une mention spéciale comme modèle de coopération internationale. Il s'agit d'une station d'accueil pouvant héberger quatre conteneurs, dont chacun contient un laboratoire avec son instrumentation spécialisée. Un laboratoire peut

LA BASE ALLEMANDE NEUMAYER III

Neumayer-Station

est construite sur l'iceshelf d'Elkström, une plateforme de alace terrestre de 200 mètres d'épaisseur, avec laquelle elle se déplace vers le large à la vitesse de 200 mètres par an.

36



Appel au renforcement de la coopération logistique en Antarctique

MUTUALISER ET PARTAGER LA **LOGISTIQUE EN ANTARCTIQUE**

était l'idée centrale de l'appel lancé par Albert II de Monaco, Robert Hawke et Michel Rocard, lors de la 36° RCTA qui s'est tenue en mai 2013 à Bruxelles.

XXXVI ANTARCTIC TREATY **CONSULTATIVE MEETING** Brussels 2013

Albert II de Monaco, Robert Hawke



donc être aisément remplacé par un nouveau conteneur-laboratoire une fois les travaux de recherche terminés. À noter que seuls les conteneurs sont néerlandais, tandis que la station d'accueil proprement dite est britannique. Si d'autres pays mettaient en œuvre le même modèle, en installant des stations d'accueil sur leur base, cela permettrait à d'autres nations de venir installer leur conteneur-laboratoire sur ces bases pour y mener leurs recherches. Ce dispositif serait une alternative intéressante à la construction de nouvelles stations de recherche, en particulier pour les "petits" programmes antarctiques nationaux. Cependant, cette alternative nécessite le développement d'une culture de la coopération internationale qui autoriserait et favoriserait l'installation d'infrastructure par un programme antarctique national sur la station d'un programme antarctique d'un autre pays. Le programme antarctique invité devrait alors investir des ressources financières dans une station qui ne lui appartient pas, ce que peu d'États sont prêts à faire. En 2011, Alan Hemmings observe que, bien que la coopération scientifique internationale en Antarctique soit bien développée, les installations

conjointes constituent l'exception plus que la

règle. Cette situation a de quoi surprendre si l'on

considère les avantages potentiels en termes

de coopération scientifique, de logistique asso-

ciée et de coûts, et aussi en termes de réduction

de l'empreinte environnementale. De fait, la

recherche en Antarctique est en décalage par

rapport à celle qui prévaut dans le domaine spa-

tial où certains des États présents en Antarctique ont su collaborer dans le cadre d'une Station spatiale internationale dont le coût de construction élevé est évidemment une incitation forte pour la coopération internationale. Alan Hemmings suggère que le facteur déterminant en la matière semble être "la non-résolution des questions de souveraineté nationale et, par conséquent, de iuridiction en Antarctique. Dans la mesure où elle se rapporte à des bases, la coopération scientifique apparaît comme un facteur secondaire par rapport à l'autonomie des États dans le choix des sites d'implantation". Hemmings identifie également des tensions et des compromis potentiels qui pourraient résulter d'une internationali-

La durée de vie d'une base dépasse 25 ans

sation des activités sur "son" territoire pour les États possessionnés. États qui ont tendance à concentrer leurs activités sur les secteurs géographiques qu'ils revendiquent. Comme le souligne Yves Frenot, directeur de l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV), il y a quelques exceptions: "Concordia est un contre-exemple puisque la station franco-italienne est située sur un secteur revendiqué par l'Australie (et pas en Terre Adélie, secteur revendiqué par la France). C'est véritablement l'intérêt scientifique qui a conduit à construire une station à cet emplacement, Dôme C". Dôme C, situé à une altitude de 3 2 33 mètres au-dessus du niveau de la mer. est l'un des sommets ou "dômes" de la calotte glaciaire antarctique, région où la couche de glace qu'elles continuent ou non à se livrer activement est la plus épaisse.

Quelle est la durée de vie d'une station de recherche dite "permanente"? Les évaluations globales d'impact sur l'environnement qui ont été présentées récemment au titre de projets de stations de recherche, par exemple par la Corée du Sud et la Chine, indiquent que la durée de vie prévue d'une base s'élève au minimum à 25 ans. Il est toutefois peu probable que ces bases soient démantelées en fin de vie. Seule une petite partie d'entre elles l'a été au cours des dernières décennies, comme par exemple la base néo-zélandaise de Vanda. dans les Vallées sèches, démantelée en 1995. Certains programmes qui n'étaient pas en mesure de faire fonctionner leurs stations ont plutôt décidé de les mettre en sommeil. Ainsi. par exemple, parallèlement à la dissolution de l'Union soviétique, la station de Leningradskaya a été fermée en 1991 pour n'accueillir à nouveau des représentants russes que dix-sept ans plus tard, découvrant d'ailleurs que leur station avait été vandalisée par des visiteurs. Comme le soulignaient les autorités russes en 2008, "La Fédération de Russie a toujours expliqué qu'elle n'envisageait pas d'abandonner ses stations antarctiques Leningradskaya et Russkaya et qu'elles n'avaient été fermées que temporairement" (31º réunion des Parties consultatives au traité sur l'Antarctique, document de travail n° 50). Il est donc probable que la majeure partie des installations existantes reste opérationnelle pendant de nombreuses années,

à des travaux de recherche.

Dans un document de travail présenté à la 36° réunion des Parties consultatives au traité sur l'Antarctique, une estimation du coût et de la durée du démantèlement de la station Concordia est proposée : "le coût de démantèlement d'une station continentale reviendrait à environ 3/4 des coûts de construction: les travaux et l'évacuation des matériaux/déchets s'étaleraient sur une durée similaire à celle de la construction". L'Italie et la France soulignent dans ce document la "nécessité de prendre en compte les coûts de démantèlement des stations dans les Évaluations globales d'impacts sur l'environnement (EGIE) relatives à leur construction". Au final, il existe un certain nombre d'obstacles au partage des bases, dont certains sont d'ordre pratique, logistique ou culturel tandis que d'autres trouvent leur origine dans la géopolitique de l'Antarctique. Il convient toutefois d'observer que cette géopolitique ne recouvre pas seulement des enieux de revendications territoriales "gelées" par le Traité sur l'Antarctique et présentant de ce fait un intérêt à long terme plutôt qu'à court terme. L'enieu d'influence consiste à maintenir une présence active en Antarctique pour renforcer son autorité au sein du système du Traité sur l'Antarctique, c'està-dire une voix prépondérante dans les décisions relatives à la manière de gouverner les zones couvertes par le Traité sur l'Antarctique, aussi bien aujourd'hui que dans un avenir prévisible. L'historienne américaine Patricia Seed a décrit

LA BASE POLONAISE. **ARCTOWSKI,**

construite en 1977 sur l'île du Roi Georges, est l'une des stations les plus visitées en Antarctique. Située à proximité de colonies de manchots papous, à iuqulaire et Adélie. le site a été classé site d'Interêt Scientifique Spécial.

LA BASE CHILIENNE ESCUDERO, SUR L'ÎLE DU ROI GEORGES. construite en 1994 à 1 km de l'autre station chilienne Frei, accueille 20 personnes en été pour étudier les rayons cosmigues, les aurores polaires le changement environnemental et la biologie



NORD & SUD ÉTÉ 2017



en 1995 l'ensemble des procédures d'appropriation que les gouvernements européens ont utilisées pour signifier leur prise de possession sur le Nouveau Monde (les deux continents américains) à l'époque des grandes conquêtes. Parmi celles-ci, la présence militaire, la cartographie, et l'installation de bâtiments sur les nouveaux territoires sont les plus fréquents. Chaque nation conquérante (Angleterre, France, Hollande, Portugal et Espagne) a ainsi développé ses propres procédures d'appropriation pour faire valoir ses droits sur les nouveaux territoires. En Antarctique, la plupart des États (les possessionnés, les semi-possessionnés, ainsi que ceux que nous pourrions appeler les "contrepossessionnés", c'est-à-dire ceux qui ne reconnaissent pas le principe même des revendica-

tions territoriales en Antarctique) ont manifesté leur intérêt stratégique au moyen de la construction de stations de recherche. Mises ensemble, les différentes fonctions de ces stations - officiel, symbolique, et pratique peuvent être considérées comme une version moderne des "procédures d'appropriation" pour l'acquisition du statut d'acteur en Antarctique. Cette nouvelle procédure d'appropriation comprend l'exploration et l'occupation de territoire, la production de recherche scientifigue et, depuis l'entrée en vigueur du Traité sur l'Antarctique en 1961. la participation à la gouvernance internationale de cette région. Une présence nationale en Antarctique est donc nécessaire pour jouer un

rôle international au sein du système du Traité sur l'Antarctique. Avec ce système, la région est devenue beaucoup plus internationale que lorsque la première station été construite sur le continent en 1898, mais les intérêts nationaux restent prépondérants, et chaque État partie préserve et défend ses intérêts nationaux.

Qu'en est-il de l'avenir du système du Traité sur l'Antarctique? D'un côté, le système paraît très solide et semble en mesure de se maintenir indéfiniment. Le Traité prévoit que toute Partie peut faire la demande d'une conférence de réexamen à l'expiration d'une période de trente ans à dater de son entrée en vigueur. À l'heure actuelle, aucune d'entre elles ne l'a fait alors qu'elles en ont la possibilité depuis 1991, soit trente ans après son entrée en vigueur. Par ailleurs, le nombre d'États qui adhèrent au Traité ne cesse de croître. Ainsi, la Malaisie qui, en 1983, avait soulevé la question de l'Antarctique devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour mettre en cause la primauté du Traité sur cette région, s'est depuis activement associée à la recherche antarctique en coopération avec d'autres pays et a adhéré au Traité en 2011. Elle a accueilli en 2016 la rencontre bisannuelle du Comité scientifique pour la recherche antarctique, démontrant ainsi son attachement aux institutions antarctiques.

D'un autre côté, il se pourrait que certaines Parties se positionnent en prévision d'une hypothétique fin du système du Traité sur l'Antarctique qui offrirait des possibilités d'occupation et

d'exploitation du territoire qui n'existent pas à l'heure actuelle. Ainsi, par exemple, les recherches de minéraux, d'hydrocarbures et d'autres ressources naturelles entreprises par la Russie sont dans l'obligation de démontrer auprès des autres Parties leur conformité à l'interdiction des activités relatives aux ressources minérales énoncée par le Protocole (34èmRCTA, rapport final, paragraphe 61).

La dissolution du système du Traité sur l'Antarctique aurait aussi pour effet de réactiver des rivalités que le Traité s'était fait fort à l'époque de neutraliser. En supposant que les Parties aient conscience de ces possibilités et de ces menaces, on est enclin à penser qu'elles ne commettront pas à la légère des actes qui entraîneraient la dissolution du sys-

tème du Traité sur l'Antarctique. Le fait est que pour la plupart des États considérés isolément. il y a plus à perdre qu'à gagner en défaisant ce système. En d'autres termes, il est probable que l'Antarctique reste un espace international. L'Antarctique est régi par le système du Traité sur l'Antarctique qui s'est efforcé d'établir, pas toujours avec succès, un équilibre entre les intérêts nationaux et des objectifs internationaux. Contrairement aux autres formes de coopération, le partage de stations de recherche apparaît sujet à des tensions entre les premiers et les seconds. À l'image de pièces disposées sur le plateau d'un jeu de go, l'implantation de stations de recherche s'inscrit dans une stratégie plus large : les pièces pourraient se révéler commodes à un moment donné de l'avenir



Installé au pied campement accueille touristes et aventuriers de novembre à ianvier, profitant d'atterrissage naturelle en glace bleue pour rallier le camp à Punta Arenas, au Chili.



intercontinentaux

(Iliouchine et Basler)

et les petits avions de

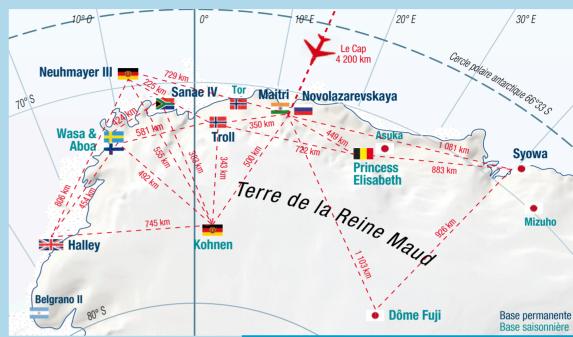
desserte locale (Twin Otter...) montés sur



Le réseau aérien de la Terre de la Reine-Maud

e réseau aérien de la Terre de la Reine-Maud
(DROMLAND), mis en place depuis 2002, acilite les communications et le transport des scientifiques et du matériel entre Le Cap, en Afrique du Sud, et la Terre de la Reine Maud en Antarctique. Il est soutenu par un consortium consortium constitué des onze sus du niveau de la mer) subit une importance fonte de surface et doit être fermée. Une autre piste d'atterrissage taillée dans la glace est actuellement en cours d'aménagement dans la station norvégienne de Troll (1 300 mètres au-dessus du niveau de la mer); elle ne sera au-dessus du niveau de la mer); elle ne sera au-dessus du niveau de la mer); elle ne sera au-dessus du niveau de la mer); elle ne sera au-dessus du niveau de la mer); elle ne sera au-dessus du niveau de la mer) elle ne sera au-dessus du niveau de la mer); el

magne, Belgique, Finlande, Inde, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie et Suède) qui ont des stations ou mènent des opérations sur la Terre de la Reine Maud. Le réseau relie, par un vol intercontinental, la piste d'atterrissage longue de 3000 mètres, taillée dans la glace, de la base aérienne Novo, près de la station russe de Novolazarevskaya, à l'aéroport international du Cap. Le vol est



D'autres progrès ont été enregistres avec la mise en œuvre d'un service détaillé et personnalisé de prévisions météorologiques sur la station de Neumayer pour améliorer la sécurité et la fiabilité des vols intercontinensécurité de la fiabilité de la fiabilit

LE RÉSEAU AÉRIEN DROMLAND permet de relier les différentes bases scientifiques entre elles et d'assurer la logistique humaine et matérielle qui leur est indispensable.

Statistiques des vols Le Cap - base de Novo

ilioushin 76TD	2002- 2003	2003 - 2004	2004 - 2005
nombre de vols	4	7	6
Passagers entrants	110	158	131
Passagers sortants	131	145	130
Fret entrant (tonnes)	11	89	16
Fret sortant (tonnes)	6	24	6



L'île du Roi-George, 12 bases et 10 États

La base permanente chilienne "Frei/Villa Las Estrellas" abrite une base de l'armée de l'air dont le terrain d'atterrissage sert de porte d'entrée aux 11 autres bases de l'île ainsi qu'à la plupart des autres bases de la Péninsule et de l'Antarctique occidental. Choisie pour son accessibilité et la protection offerte par ses baies situées au Sudest de l'île contre les tempêtes portées par les vents d'ouest qui s'engouffrent dans le passage de Drake, l'île du Roi Georges revendiquée par le Chili accueille les bases de 10 États parties au Traité sur l'Antarctique. Cette concentration inégalée d'installations génère de graves problèmes en termes de pollutions par les hydrocarbures et le stockage des déchets avant leur évacuation.







McMURDO, UNE VILLE EN ANTARCTIQUE.

Construite en 1956 sur le site où Robert Scott avait installé son camp de base, la station américaine comporte un port, 3 aéroports, un héliport et une centaine de bâtiments, dont un poste d'incendie et une église. Station permanente, elle abrite 250 personnes en hiver et 1258 en été. Le réacteur nucléaire qui alimentait la base depuis 1962 a été démantelé en 1979 et remplacé par des générateurs diesel complétés par 3 éoliennes depuis 2009.



et leur utilité ne dépend pas seulement du fait que tel ou tel joueur en détient un nombre donné, mais aussi de leur implantation précise.

Dans la pratique, pour les différents États parties au Traité sur l'Antarctique qui se soucient de leur intérêt national, il semble judicieux d'établir des installations permanentes propres, même si des installations partagées peuvent constituer de meilleurs moyens de conforter les trois piliers du Traité sur l'Antarctique : maintien de la paix internationale, garantie de la liberté de la recherche scientifique et protection de l'environnement. Le partage de stations, si d'aventure il se trouvait renforcé, apparaîtrait comme le nec plus ultra de la coopération internationale en Antarctique, manifestant un attachement à long terme au régime de gouvernance internationale existant. Aujourd'hui, la triste réalité est que la plupart des programmes antarctiques nationaux préfèrent ne pas emprunter cette voie et concoivent la coopération internationale à partir de la position confortable que leur assurent leurs propres bases. ■

Pour en savoir plus

- Ricardo Roura, *Antarctic scientific bases : Cultural heritage* and environmental perspectives 1983-2008, 2008. http://www.icomos.org/fr/component/content/article/116-english-categories/resources/publications/263-monumentsasites-xvii
- Association Antarctique et océan Austral (ASOC), *New*Antarctic stations: Are they justified? XXXVIIe RCTA, Document d'information n° 073, 2014. http://www.asoc.org
- Alan D. Hemming, Why did we get an International Space Station before an International Antarctic Station? The Polar Journal 1(1): 5-16, 2011

NORD & SUD ÉTÉ 2017 NORD & SUD





Vers un partage des bases en Antarctique?



